

Royaume du Maroc



**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 04/2023/CNDH**

APPEL D'OFFRES OUVERT  
SEANCE PUBLIQUE

**Le lundi 31 juillet 2023 à 11 h 00**, il sera procédé dans les bureaux du siège du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), sis Parcelle 22, boulevard Riad, salle de réunion 1<sup>er</sup> étage - Hay Riad -Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°04/2023/CNDH ayant pour objet : **ACQUISITION DES TONERS POUR MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME, SES MECANISMES, ET SES COMMISSIONS REGIONALES.**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au siège du CNDH - Service marchés - ou il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma> ou du site du CNDH : [www.cndh.org.ma](http://www.cndh.org.ma)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Vingt mille dirhams (20 000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : un million cent soixante triez mille cent quatre-vingt dirhams toutes taxe comprises (**1 173 180,00 DHs TTC**).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du CNDH sis à l'adresse ci-dessus ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du CNDH sis à Parcelle 22, boulevard Riad B.P 21527, Hay Riad -Rabat;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires ;

Les échantillons doivent être déposés au siège du CNDH, la date limite de dépôt des échantillons est le **vendredi 28 juillet 2023 à 16 h 00**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation, en application des dispositions :

- Des articles 4 et 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hijra 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013);
- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifié et complété par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Il est à signaler que le présent appel d'offres est réservé aux **petites et moyennes entreprises nationales/Auto-entrepreneurs/Coopératives**.

[www.cndh.org.ma](http://www.cndh.org.ma) / [cndh@cndh.org.ma](mailto:cndh@cndh.org.ma)